

LA LETTRE D'EDOUARD CARMIGNAC

24.01.2019



JANVIER 2019

Paris, le 22 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Il y a trente ans, je créais Carmignac Gestion, convaincu qu'il y avait place en Europe pour une gestion de conviction globale, indépendante, de caractère, et attachée exclusivement à la valorisation à long terme de l'épargne de ses clients.

Cette aventure entrepreneuriale a été enthousiasmante. L'entreprise compte aujourd'hui plus de 40 milliards d'euros d'actifs sous gestion, plus de 2 milliards de fonds propres, près de 280 collaborateurs, plus de 40 gérants et analystes, et 19 stratégies d'investissement distribuées dans 16 pays.

À l'évocation de cet anniversaire, j'éprouve une reconnaissance toute particulière à l'égard des si nombreux clients et partenaires, en France et en Europe, qui ont fait confiance à nos équipes durant ces trente années. Confiance honorée, je l'espère, en sachant par exemple anticiper l'envol du monde émergent à la fin des

années 1980, saisir le « supercycle » des matières premières des années 2000, ou décupler nos investissements dans la sphère technologique sur les dix dernières années. Confiance respectée aussi en protégeant le patrimoine des clients quand il le fallait, notamment lors de la grande crise financière de 2008, puis encore lors de la crise européenne de 2011.

Une autre source de satisfaction, tout aussi vive, a rendu possible ce parcours et le pérennise aujourd'hui : celle d'avoir mis sur pied au fil du temps une équipe de gestion expérimentée, extrêmement talentueuse et soudée. L'expérience m'a confirmé que la gestion active de long terme est un exercice ardu, qui exige de savoir tenir tête à la dictature du consensus et des modes, ainsi que d'apprendre de ses erreurs, comme nous l'a rappelé la période récente. Les gérants de Carmignac ont aujourd'hui cette force de caractère.

C'est pourquoi j'ai le plaisir de pouvoir maintenant confier à mes associés Rose Ouahba, responsable de la gestion obligataire, et David Older, responsable de la gestion actions, l'intégralité de la gestion de notre Fonds Carmignac Patrimoine, en s'appuyant sur leurs équipes et sur le Comité d'Investissement Stratégique dont nous avons annoncé la constitution l'été dernier.

Je peux ainsi me recentrer sur l'apport de mon expérience au sein de ce comité resserré, instance stratégique rassemblant les gérants les plus expérimentés, et dont le rôle est de produire des convictions de marché claires, nourries par l'analyse de nos équipes, dans toutes les classes d'actifs et pour l'ensemble de nos Fonds.

Au moment où l'expédient des banques centrales pour dissimuler les risques de marché s'estompe, où l'ampleur des gestions passives et algorithmiques a fait s'accumuler des risques de liquidité sans précédent pour les investisseurs, mais aussi où les ruptures technologiques dans tous les secteurs économiques créent des opportunités majeures, la vocation de Carmignac à l'égard de ses clients n'a jamais été autant d'actualité. Je suis convaincu qu'en célébrant ce jour anniversaire pour notre maison nous inaugurons également le début d'une nouvelle dynamique de contribution longue et forte de notre maison à votre prospérité. Votre confiance nous oblige.

Dans cette perspective, je me permets de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et d'épanouissement.

Edouard CARMIGNAC
Président Directeur Général



Edouard Carmignac

Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Elles ne constituent ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur ce site et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM.